

- I. Depuis le dernier CA de janvier, la commission SR s'est réunie au complet le 9 mars en visio-conférence. Conformément à la demande du service communication le compte rendu a été envoyé à la ligue pour diffusion. (Ci-joint)
- II. **Une sous-commission « Convention »** sous la responsabilité de René Carl a travaillé sur le nouveau protocole à proposer aux clubs de la LGEH. Après validation des membres de la commission SR, un mail a été envoyé à tous les clubs, aux comités et président(e) de comités leur présentant les 3 dispositifs existants et les documents. (Protocole ci-joint).  
Un mail rappelant les différentes échéances en fonction du niveau de jeu a été envoyé le 11/05/21 suite à plusieurs questions des clubs.
- III. **Une sous-commission « CMCD »** sous la responsabilité conjointe de Marcel Tedesco et Alain Gilardot a travaillé sur le règlement CMCD 2021-2022.

Présentation au CA des modifications et soumis aux votes. (Document ci-joint et modif en rouge)

Le dispositif présenté est quasiment le même que les autres saisons, il a été maintenu dans son ensemble mais sera adapté en fonction de la saison à venir en souhaitant qu'elle puisse être complète. Il est bien évident aussi que les modifications faites de seuil ou autres seront uniquement pour la saison à venir, et que la commission se réservera toute étude des dossiers en cours et surtout en fin de saison.

L'application de la CMCD pour la saison prochaine sera plus incitative / indicative car comme dit dans le préambule : *Après les 2 saisons qui viennent de s'écouler où aucun de nous n'a pu vraiment trouver ses marques en termes de jeux, de formation ou de vie de son club... La Ligue a parfaitement conscience que la situation n'est pas facile et que pour beaucoup de club la priorité est de continuer à aller de l'avant.*

En interne de la commission SR, nous avons eu le débat non tranché clairement sur domaine Juges Arbitres que nous proposons de laisser encore pour la saison prochaine. Certain penche pour un abandon du domaine JA pour être en conformité à la CMCD National qui n'en impose pas. La région a par là un niveau d'exigence supérieur, le but est que les clubs fassent l'effort de former et de garder leur JA afin de pourvoir en arbitres les matchs de championnat.

C'est pourquoi, nous sommes bien d'accord sur le principe mais opposé dans le fond en égard à la CMCD nationale !

- IV. Plus récemment, le 11 mai, tous les **documents** nécessaires à l'établissement d'une **licence en création ou en renouvellement** ont été envoyé par mail avec une précision sur oui ou non pour le certificat médical.  
Attention : Précision à propos du Certificat médical / Questionnaire de santé
  - Pour les jeunes mineurs, que ce soit pour une création ou renouvellement de licence, il faut juste le questionnaire de santé pour les mineurs, suppression du certificat médical.
  - Pour les séniors : Si Création, alors fournir un Certificat médical.  
Si Renouvellement, établir le questionnaire de santé (comme les dernières saisons).

V. Nous aimerions présenter aussi **2 propositions** au CA :

En effet, dans un esprit de faciliter la reprise des championnats et la vie des clubs qui ont peur de perdre des licenciés, nous aimerions soumettre à avis les points suivants.

- Dans le cadre de dispositions spécifiques d'une procédure de mutation Post-Covid pour la saison prochaine (uniquement ou +) passer le nombre de **mutations autorisées à 5 au lieu de 3**.
- Autoriser les **filles intégrant la catégorie -13 ans** (1ere année ou non) à jouer **dans des équipes mixtes** à voir uniquement au niveau départemental ou/et régionale. Consultation faite uniquement des membres de la commission SR mais pas encore des comités.

VI. Divers

- Un(e) joueur (euse) en licence multi club peut il jouer avec un club sous convention ?  
Multi club = club A en territorial et club B en régional  
Mais club B dans cette catégorie est en convention avec un Club C région
- Attention à mettre les Comités en copie d'info direct aux clubs comme le mail du 7/05 portant sur les MODALITES DE QUALIFICATION -17CHF - DOSSIER DE CANDIDATURE
- Question du club de Benfeld :  
Sauriez-vous me dire quelles sont les modalités règlementaires pour une équipe en M15 / M18 région pour l'accession au Championnat Elite ?  
Nous nous posons cette question pour les années à venir et le projet jeune au sein du Club et de notre convention.